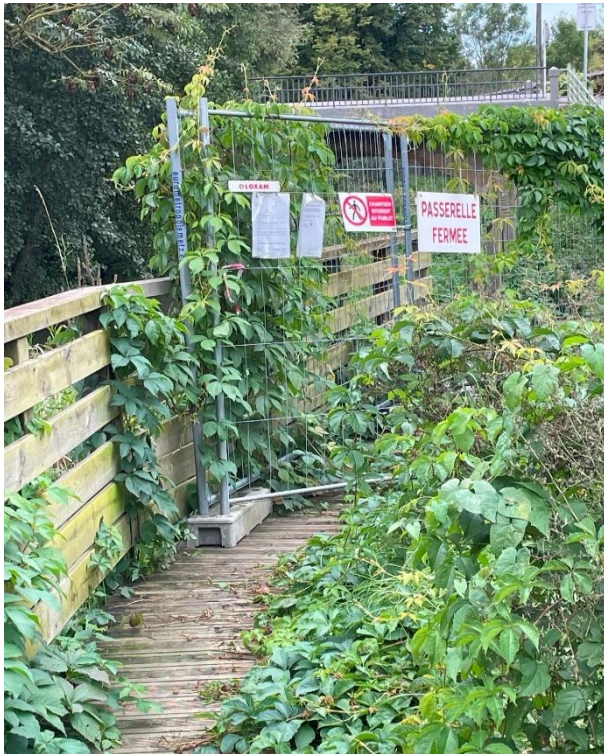


## Passerelle sous le pont de Vallières : symbole d'un abandon municipal !

La passerelle de la rue des Chauffourniers, fermée « provisoirement » depuis plus d'un an, trône aujourd'hui comme **une œuvre d'art municipale** : installation grandeur nature sur le thème du *laisser-aller*.



À l'origine, il s'agissait de la rénover. Depuis, on dirait surtout qu'on la **laisse pourrir tranquillement**. Les herbes montent, le bois grise, les panneaux jaunissent. ! Une performance écologique inédite : **le zéro chantier, zéro explication, zéro communication**.

Mais ne soyons pas injustes : la mairie n'a pas totalement disparu. Non, elle veille — de loin, avec bienveillance — à ce que personne ne franchisse ce symbole embarrassant.

**Interdiction de passer !** Il faut croire qu'à Metz, quand un projet citoyen gêne, on l'enferme derrière des barrières.

Car rappelons-le : cette passerelle n'est pas tombée d'un camion. Elle est **le fruit d'un projet citoyen**, né d'un comité de quartier et d'un budget participatif. En 2017, Dominique Gros l'inaugurait, saluant la force de

l'initiative locale, symbole d'une ville à l'écoute.

Et puis arrive François Grosdidier en 2020, **grand démolisseur de ce qui ne porte pas sa signature**.

Les comités de quartier ? Dissous.

Le budget participatif ? Mis au placard.

Résultat : aujourd'hui, les familles avec poussettes doivent faire demi-tour avec regret, les cyclistes jurent en silence, et les enfants apprennent, dès le plus jeune âge, **qu'à Metz, le chemin le plus court n'est pas toujours celui que la mairie préfère**.

Alors, la question n'est plus « quand rouvrira la passerelle ? », mais « **quand la municipalité sortira-t-elle enfin de sa torpeur ?** ». Peut-être en 2026, à l'approche des élections. Car là, soudain, il y aura urgence. Les barrières tomberont, les promesses fleuriront, et la passerelle retrouvera miraculeusement son intérêt...

Metz le 18 octobre 2025